



SINCÈRES REMERCIEMENTS, **GUIGNOLÉE DES POMPIERS**



Samedi 19 novembre se tenait La Guignolée des pompiers. Vos dons généreux en argent et en denrées serviront à la confection des paniers de Noël qui seront distribués prochainement **aux familles de Mille-Isles dans le besoin.** **Nous vous remercions chaleureusement de vous être déplacés en si grand nombre.**

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à nos pompiers pour ce geste de solidarité sociale.

Nous souhaitons à tous de passer de Joyeuses Fêtes!



VENEZ RENCONTRER **LE PÈRE NOËL À MILLE-ISLES!** – Activité gratuite

Samedi 10 décembre 2016

Salle communautaire (salle Strong)

En cette journée, vos enfants pourront **rencontrer le Père-Noël** qui apporte toujours un cadeau pour chacun!

Venez profiter du grand air en famille! Vous pourrez faire une promenade en traîneau tiré par des chevaux (de 9 h à 11 h) et prendre une collation en bonne compagnie.

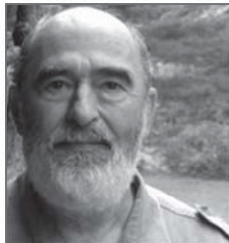
Notez qu'une inscription était requise avant le 22 novembre pour recevoir un cadeau.



Photos 2015



**Avis public : Séance extraordinaire pour l'adoption du budget de 2017 :
Mercredi le 14 décembre 2016 à 19h00 à la salle Strong de l'Hôtel de ville.**



MOT du MAIRE

Édition décembre 2016

Chères Mille-Isloises et Mille-Islois,

L'année 2016 prend fin et l'hiver s'installe. Un nouveau budget sera adopté le 14 décembre prochain : vous êtes invités à assister à la séance extraordinaire tout comme à prendre connaissance, aux pages suivantes, de mon rapport pour l'année qui se termine. Il fait état de l'amélioration apportée au service de sécurité incendie, du report de certains travaux sur nos chemins dans le but de bénéficier d'une aide gouvernementale supplémentaire pour les chemins Tamaracouta et Cambria.

Le Conseil a poursuivi sa restructuration administrative dans le but de constituer une équipe d'employés qualifiés, apte à répondre adéquatement à toutes les obligations qui incombent à la Municipalité. **Nous sommes fiers de nos employés. Ils et elles travaillent pour vous et ils méritent tout notre respect.**

Dans cet esprit de restaurer et développer un sentiment d'appartenance, de bien-être et de fierté de vivre à **Mille-Isles**, nous portons une attention particulière aux moyens et à la qualité de nos communications. Le site web a été remanié afin de vous faciliter l'accès à l'information et nous permettre de l'alimenter et de le gérer à l'interne.

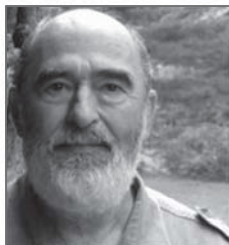
Nous poursuivons notre travail en préservant non seulement nos valeurs mais également notre environnement. Nous avons autorisé cette année le triple des constructions comparativement aux années antérieures. Nous planifions la poursuite d'un développement harmonieux avec la volonté de conserver la beauté naturelle de **Mille-Isles** et la sécurité des biens et des personnes. Tant et aussi longtemps que le financement municipal reposera principalement sur la taxe foncière, il est nécessaire de bien encadrer les projets de développement qui nous sont proposés.

En matière environnementale, nous avons adopté un règlement qui nous permettra d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) adopté par la MRC et conforme aux objectifs imposés par le gouvernement. Lors de l'adoption de ce règlement, nous avons pris en considération les moyens qui s'offrent à nous pour répondre adéquatement à nos obligations au meilleur coût possible. Nous avons fait le choix d'uniformiser pour tous le même genre de bacs à ordures pour leurs collectes. Cette décision, jointe au fait que les gros encombrants seront ramassés dorénavant qu'une fois par mois, **nous permet d'économiser 30 000 \$ pour la collecte dans les trois prochaines années**, comparativement à ce qu'il nous en a coûté au cours des trois dernières années.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une année 2017 qui réponde à vos aspirations. Il réitère son **invitation à participer le 10 décembre prochain au dépouillement de l'arbre de Noël**. En plus de voir l'émerveillement des petits qui déballetent leurs cadeaux (inscription requise avant le 22 novembre), c'est une occasion d'échanger en prenant un café dans l'attente de faire une promenade dans un chariot tiré par des chevaux.

Michel Boyer, maire





RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE - Novembre 2016

Édition décembre 2016

PERSPECTIVES FISCALES 2015/2016

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations. »

LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Préparés sous la responsabilité de l'auditrice externe Catherine Millette, CPA auditrice, CA de la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., les états financiers audités de l'année 2015 déposés en mars 2016 démontrent que la valeur des avoirs des citoyens s'élève à 5 069 787 \$. Ceci inclus nos infrastructures telles : hôtel de ville, caserne, garage, chemins municipaux, véhicules, etc. ainsi que les fonds de réserve et les surplus. L'année fiscale 2015 s'est terminée avec un excédent de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 226 384 \$. L'excédent de fonctionnements affecté (réservé pour le budget 2016) s'établit à 100 000 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 423 311 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement de 322 504 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux de 93 155 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés de 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2015 pour l'ensemble de la Municipalité de Mille-Isles est de 402 027 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 388,56 \$	7 694,88 \$	23 083,44 \$
Maire (MRC)	4 939,67 \$	2 469,83 \$	7 409,50 \$
Conseillers	5 129,88 \$	2 565,00 \$	7 694,88 \$

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du 16 octobre 2015 au 15 octobre 2016 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.

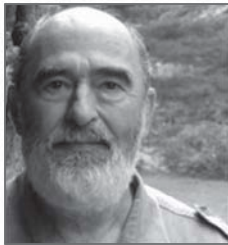
SITUATION FINANCIÈRE 2016

Les prévisions pour l'année 2016 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement les prévisions budgétaires. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus pour le présent exercice.

Le gouvernement du Québec a octroyé une subvention au montant de 528 463 \$ à la Municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour l'agrandissement du bâtiment abritant la caserne et le garage municipal. Le coût total du projet est estimé à 813 020 \$ et les travaux prennent fin ce mois-ci.

Une subvention du ministère des Transports d'un montant de 31 500 \$, sur recommandation de notre député, M. Yves St-Denis, ainsi qu'une subvention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) de 265 000 \$ a contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins.





RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE - Novembre 2016

Édition décembre 2016

SITUATION FINANCIÈRE 2016 (suite)

En date du 30 septembre 2016, on observe la construction de 9 habitations (valeur totale des travaux de 2 557 000 \$), d'un garage détaché (valeur de 19 000 \$) et l'émission de 19 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants nous laissant supposer une augmentation de valeur de 1 132 500 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

De plus, il est à noter que pour sa troisième année, le rôle d'évaluation n'entraînera pas d'augmentation au niveau des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation de 2017 s'élève à 269 163 000 \$, comparativement à 268 701 200 \$ pour l'année 2016, soit une augmentation de 461 800 \$ principalement occasionnée par l'évaluation de rénovations effectuées.

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2016

À la mi-novembre, votre conseil entreprendra la dernière année du mandat que vous lui avez confié en novembre 2013.

L'année 2016 nous a permis d'inaugurer le bâtiment abritant la caserne et le garage municipal. Ce dernier répond aux normes en matière de santé et sécurité au travail, tout en offrant plus d'espace pour les travaux publics. Dans le domaine de la sécurité incendie, nous avons convenu avec la ville de Saint-Jérôme, la location d'un espace dans la caserne du secteur de Bellefeuille où une de nos autopompes y est située. C'est dire que tout le territoire de la municipalité est couvert équitablement par notre service de sécurité incendie.

Dans le même esprit d'assurer des services municipaux améliorés à l'ensemble, peu importe le lieu de résidence, vous aurez la possibilité de visiter sous peu le nouveau site Web. Il se veut plus convivial en plus de faciliter l'accès aux renseignements.

Au niveau des travaux de voiries, nous avons fait l'entretien de nos chemins et finalisé le chemin Tamaracouta pour la portion située entre le chemin Hammond et la route 329. Les travaux de réfection et mise à niveau des chemins Tamaracouta et Cambria s'effectueront sur les prochaines années à compter du printemps. Nous bénéficierons d'une aide gouvernementale pour ces travaux de l'ordre de 75% plutôt que de 50%, si nous les avons entrepris en 2016. Nous mettons tout en œuvre afin que la Montée du Pont Bleu puisse déboucher directement sur la rue St-Camille dès l'été prochain. Nous travaillons simultanément à la mise aux normes d'une partie du chemin Shrewsbury afin de permettre le développement de ce secteur.

L'année 2016 nous a permis de convenir avec la MRC et les propriétaires touchés par les pluies torrentielles de juillet 2014, des coûts des travaux effectués par la MRC, de leur impact sur les propriétés affectées, du moment où l'ensemble de la remise en état des lieux se fera et de la répartition des factures. Les ententes nécessaires ont été signées entre la MRC, la Municipalité et les propriétaires.

Pour ce qui est de nos employés, en cours d'année 2016, nous avons reçu la démission de madame Josée Hébert. Nous la remercions sincèrement pour son implication au sein de l'équipe de la municipalité. Nous avons procédé à l'embauche de madame Stéphanie Robitaille qui occupe un poste à temps partiel. Elle a comme responsabilités principales de mettre à jour le nouveau site Web et d'assurer la production de l'Info Mille-Îles aux dates convenues.

Nous aurons, en 2017, à négocier la première convention collective avec le syndicat que les employés ont choisi de se donner. Nous n'envisageons pas de difficultés importantes connaissant le professionnalisme, le dévouement et la collaboration existante entre les salariés, les cadres et le conseil. Tous ensemble, nous mettons nos énergies à vous offrir des services de qualité et à améliorer votre milieu de vie. Nous avons procédé à l'embauche d'une directrice générale adjointe en la personne de madame Marie Poupier. Nous sommes à évaluer, suite à cette embauche et aux compétences de cette dernière, de combler le poste de directeur des Travaux publics ou de créer un poste saisonnier de technicien surveillant des Travaux publics.

Face à nos besoins et aux engagements à venir, incluant la restauration de l'Hôtel de Ville pour laquelle une demande de subvention a été adressée, nous travaillons à l'élaboration du budget pour l'année 2017. Nous maintenons l'objectif fondé prioritairement sur votre capacité de payer, tout en s'assurant de remplir au meilleur coût, dans l'intérêt collectif, les obligations qui nous sont dévolues, et ce, malgré les coupures gouvernementales qui nous affectent encore cette année.

Je réitère qu'il est toujours agréable pour le conseil de constater la participation citoyenne aux activités qu'il organise et l'utilisation des infrastructures mises à votre disposition.

Ne soyez pas surpris si, en 2017, vous êtes interpellés sur la gestion des matières résiduelles : ordures, recyclage et matières organiques. Ce n'est pas seulement une question environnementale, c'est aussi une façon de vivre. Des objectifs de réduction des déchets imposés par le gouvernement doivent être atteints avant la fin de 2020.

Michel Boyer, maire
2 novembre 2016

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2016



URBANISME

Édition décembre 2016

PRÉCISIONS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous avez été nombreux à communiquer avec la Municipalité concernant la commande des bacs à ordures.

Voici quelques précisions :

- Le prix sera d'environ **100 \$**, livraison incluse à votre propriété. (Le prix final n'a pas été fixé, car il dépend du nombre commandé.)
- Le bac qui vous sera livré sera **vert** et de **360** litres.

Pour commander, contactez **madame Chrystine Slight** au **(450) 438-2958 poste 2600** ou par courriel : cslight@mille-isles.ca

Néanmoins, sachez que :

- **Vous n'avez aucune obligation d'obtenir votre bac par le biais de la Municipalité.** Si vous souhaitez vous procurer un bac ailleurs sachez que celui à ordures peut avoir un volume de 240 litres ou 360 litres et il peut être vert, noir ou gris.
- Quant au bac de recyclage, celui-ci doit absolument être d'un volume de 360 litres et bleu.
- Tous ceux qui ont des bacs qui ne répondent pas aux normes prescrites par le règlement devront les remplacer.



La date limite pour se conformer est le 1^{er} janvier 2018.

ENCOMBRANTS

Dès le 1^{er} **janvier 2017**, les encombrants (ordures trop volumineuses pour entrer dans le bac à ordures et non recyclables) ne seront ramassés **qu'une seule fois par mois**, soit en même temps que la première collecte d'ordures du mois.

C'est à chacun de nous d'assurer une meilleure performance environnementale!

URBANISME

Devenez membres du CCU, Comité Consultatif d'Urbanisme!

Le service de l'urbanisme souhaite recueillir des noms pour sa banque de données de membres du **Comité Consultatif d'Urbanisme**. Ce Comité se rencontre une fois par mois afin de poser un regard sur le développement de Mille-Isles.

Si vous voulez être actifs dans votre Municipalité, c'est le temps de s'impliquer! N'hésitez pas à communiquer avec **Andrée-Ann LaRocque, directrice du Service de l'urbanisme et environnement au poste 2602** pour plus de détails.



ÉVÈNEMENT

Édition décembre 2016

INAUGURATION DU BÂTIMENT ABRITANT LA CASERNE ET LE GARAGE MUNICIPAL

C'est après plusieurs mois de travaux intensifs que le bâtiment abritant la caserne et le garage municipal a enfin été inauguré le 21 novembre en présence de **Messieurs Yves St-Denis, député d'Argenteuil, Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil et Michel Boyer, maire** lors d'une conférence de presse. S'en est suivi une porte ouverte sous forme d'un 5 à 7 où l'ensemble des mille-islois étaient conviés. Malgré la température peu clémente, plus de 60 citoyens ont participé au cocktail. Au total, ce sont près de 100 personnes qui sont venues visiter le bâtiment rénové lors de cette journée.

C'est grâce à une subvention du **Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) de 528 463 \$** que le projet de réfection d'un montant total de 813 020 \$ a été possible. Il était nécessaire d'effectuer des travaux afin de mettre la caserne aux normes exigées par la commission des normes, de l'équité, de la sécurité et de la santé au travail (CNESST).

Lors de la conférence de presse, **Le député monsieur Yves St-Denis a annoncé l'acceptation de la demande d'aide financière** pour le projet de restauration de l'hôtel de ville qui a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du gouvernement dans le cadre du PIQM. La Municipalité s'en réjouit et, avec votre soutien, compte entreprendre les travaux au courant de l'année 2017.





À NE PAS OUBLIER

Édition décembre 2016

PELLETAGE DE LA NEIGE

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur la voie publique constitue une nuisance, et est prohibé. Toute personne qui contrevient à cette disposition commet une infraction et est passible d'une amende en plus de nuire aux opérations de déneigement et aux interventions du Service de sécurité incendie.

Aidez-nous à garder les voies de circulation dégagées!

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Du 15 octobre au 15 avril

Votre véhicule doit être stationné à l'intérieur des limites de votre propriété, dans un espace prévu à cet effet. Évitez une contravention ou un remorquage en respectant cette consigne.

D'ailleurs, toutes les places de stationnement doivent observer une marge de recul pour éviter d'empiéter tout ou en partie dans la voie publique. Nous ne serons pas responsable des dommages qui pourraient être causés à votre véhicule si vous ne respectez pas cette consigne.

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé du 26 décembre 2016 au 6 janvier 2017 et de retour le lundi 9 janvier 2017. Pour toutes **urgences pendant cette période, veuillez contacter les travaux publics au 1-855-599-2486.**

Joyeuses fêtes à tous!

HORAIRE DE LA PATINOIRE

EN TOUT TEMPS

	10 à 13 h	13 à 15 h	15 à 17 h	17 à 19 h	19 à 21 h
JEUDI	Fermée	Fermée	Fermée	Hockey	Patinage libre
VENDREDI	Fermée	Fermée	Fermée	Patinage libre	Hockey
SAMEDI	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre
DIMANCHE	Hockey	Patinage libre	Hockey	Fermée	Fermée

VACANCES SCOLAIRES ET TEMPS DES FÊTES

	10 à 13 h	13 à 15 h	15 à 17 h	17 à 19 h	19 à 21 h
LUNDI	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey
MARDI	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre
MERCREDI	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey
JEUDI	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre
VENDREDI	Hockey	Patinage libre	Hockey	Patinage libre	Hockey



Vacances scolaires:

• **Lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017** • **Lundi 27 février au vendredi 3 mars 2017**

Les horaires peuvent être modifiés sans préavis.



INFORMATION

URGENCE : 911

Vos élus municipaux



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



André Durocher, siège no 1
Voirie et infrastructures
adurocher@mille-isles.ca
Poste 2625



Howard Sauvé, siège no 2
Urbanisme et Environnement,
Comité consultatif d'urbanisme, Tricentris
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2626



Fred Beaudoin, siège no 3
Maire suppléant
Sécurité civile et publique
fbeaudoin@mille-isles.ca
Poste 2623



Dawn Charles, siège no 4
Communications avec les citoyens
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627



David Hudson, siège no 5
Bâtiments municipaux
dhudson@mille-isles.ca
Poste 2624



Brenda Dawson, siège no 6
Loisirs et culture
bdawson@mille-isles.ca
Poste 2622

Services municipaux 450 438-2958

- **Sarah Channell**
Directrice générale
Poste 2620
schannell@mille-isles.ca
- **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du Service d'urbanisme
et environnement
Poste 2602
alarocque@mille-isles.ca
- **Marc Auclair**
Contremaître voirie
municipale et travaux publics
mauclair@mille-isles.ca
- **Alain Charbonneau**
Directeur Service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
- **Marie Poupier**
Directrice générale adjointe
Poste 2611
mpoupier@mille-isles.ca
- **David Roy**
Inspecteur en urbanisme
et en environnement
Poste 2607
droy@mille-isles.ca
- **Stéphanie Robitaille**
Greffière et secrétaire-trésorière
temporaire
Poste 2610
srobitaille@mille-isles.ca
- **Nathalie Bouchard**
Responsable de l'environnement
et des loisirs municipaux
Poste 2608
nbouchard@mille-isles.ca
- **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
Poste 2601
comptabilite@mille-isles.ca
- **Christine Slight**
Technicienne administrative
Poste 2600
cslight@mille-isles.ca



PATROUILLE CANINE A. ROY
1-800-950-4280
patrouillecanine@hotmail.com

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de Grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2016

- 13 janvier
- 3 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 7 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

LISTE D'ENVOI DE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de messages d'intérêt public en provenance de la Municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



**INSCRIPTION
LISTE D'ENVOI**

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.

